Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 107 (1962)

Heft: 4

Artikel: Il a fallu plus de 56 millions de cartouches aux tireurs de notre pays en 1961!

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-343105

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Chronique du tir

Il a fallu plus de 56 millions de cartouches aux tireurs de notre pays en 1961 !

Les milices suisses se distinguent des autres armées par une extraordinaire activité hors service qui contribue à maintenir à un niveau satisfaisant l'instruction de base précédemment acquise. Cela est d'autant plus nécessaire et précieux qu'en temps normal notre troupe n'est appelée qu'à des services à court terme. Concours de patrouilles, de ski, d'orientation dans le terrain, d'épreuves hippiques, d'entraînement en haute montagne sont organisés chaque année par nos nombreuses sociétés militaires. Nous devons à nos traditions et non moins au patriotisme du citoyen-soldat ce dévouement à la cause d'une défense nationale efficace.

Parmi ces manifestations, la pratique du tir mérite d'être spécialement soulignée. Car elle atteint tous ceux — et c'est le gros de l'armée — qui sont dotés d'une arme individuelle et même automatique et qui ont l'obligation de poursuivre leur entraînement dans la vie civile.

Un article tiré de la « Gazette des carabiniers » (9 mars 1962) permet de mesurer l'ampleur de cette activité, par des chiffres. C'est pourquoi nous pensons que l'exposé qui suit suscitera l'intérêt de nos lecteurs. *(Réd.)*

Le section de l'instruction hors service, responsable de l'administration du tir, publie chaque année des statistiques extrêmement intéressantes, dont une surtout retiendra notre attention aujourd'hui.

Si l'on sait, en effet, que le tir mérite sa qualification de « sport nationale N° 1 », on ne se rend pas toujours compte de son importance. Comment nous en faire une meilleure idée qu'en examinant les besoins en munitions de ceux qui le pratiquent ?

Les tirs militaires à 300 mètres comme au pistolet, le tir fédéral en campagne aux deux distances, les cours de jeunes tireurs, d'instruction, de « restés » et de retardataires exigent déjà à eux seuls plus de 17 millions de cartouches, dont près d'un million pour le pistolet. Le coût de ces munitions reste, on le sait, entièrement à la charge des pouvoirs publics.

Les innombrables concours de nos sociétés sur le plan interne, leurs exercices d'entraînement, les différents tirs historiques prévus régulièrement au calendrier d'une saison « engloutissent » quant à eux 18 millions de cartouches de fusil et près de 4 millions de balles de pistolet. La Confédération subventionne l'achat de ces munitions dans une notable mesure, sauf celui des cartouches de pistolet. Elle les vend aux sociétés à raison de 12 centimes la cartouche, alors que leur prix de revient se monte à 23 centimes. C'est pour elle une dépense annuelle de deux millions de francs en chiffres ronds.

Pour les manifestations au programme limité, mais auxquelles peuvent prendre part des concurrents étrangers à la société organisatrice, pour des concours de sections ou autres, pour des tirs d'associations officiellement reconnues, la Confédération fournit des munitions pour fusil à 15 centimes la pièce tout en consacrant à ce poste près de Fr. 200 000.—. Pour 1961, ces diverses manifestations ont exigé 2 ½ millions de cartouches à 300 mètres et 400 000 balles de pistolet.

Enfin, dans les grandes fêtes de tir de la saison dernière (au nombre d'une soixantaine environ), il s'est brûlé 3 millions de cartouches à 300 mètres et 635 000 balles de pistolet. Dans le cas particulier, la Confédération n'eut aucune dépense puisqu'elle livrait ses munitions au prix de revient.

Ajoutons à cela dix millions de cartouches de petit calibre et nous arrivons à la somme tout de même « inquiétante » de *56 453 064 cartouches* au total, « liquidées » en 1961 !

Les dépenses de la Confédération en faveur du tir

Dans ce domaine, la valse des millions ne se poursuit pas au même rythme, heureusement ! Néanmoins, elle « tourbillonne » passablement, mais elle a aussi le mérite de se maintenir régulièrement dans des limites pratiquement identiques. La contribution de la Confédération en faveur du tir en 1961 s'est élevée à un peu moins de 8 ½ millions de francs, soit Fr. 150 000.— de moins que l'année précédente.

Car il n'y a pas là que des munitions à payer. Il est vrai que leur facture se monte déjà à quelque 6 millions de francs. Mais il faut ajouter deux millions de subsides versés aux organisations de tir pour l'exécution des exercices fédéraux, des cours de jeunes tireurs et de cadets. La Société suisse des carabiniers et la Fédération ouvrière de tir reçoivent en outre directement de la caisse fédérale Fr. 65 000.— environ pour les tirs en campagne, tandis que les cours de moniteurs, de retardataires et de « restés » coûtent à la Confédération un peu plus de Fr. 100 000.—. Les organes de contrôle (soit les officiers fédéraux de tir et les commissions de tir) émargent au budget national pour plus de Fr. 330 000.—, alors que les frais divers d'expédition, d'imprimés ou autres, la fourniture de munitions gratuites à la Société suisse des matcheurs y figurent pour Fr. 83 000.— environ.

Il convient de préciser que ces dépenses profitent à passablement de monde : les tirs militaires réunissaient l'année dernière 435 822 concurrents à 300 mètres et 22 347 au pistolet, les tirs en campagne quelque 210 000 hommes, les cours de jeunes tireurs 37 512 participants, les cours de cadets 2425... En d'autres termes et en évitant des répétitions d'effectifs, les 8 ½ millions que la Confédération consacre au tir se répartissent sur quelque 500 000 bénéficiaires. A raison de Fr. 17.— pour chacun d'eux en moyenne. En moyenne, oui, car il y a de gros et de petits bénéficiaires ! Il y a ceux qui tirent

beaucoup et ceux qui n'exécutent que leurs seuls exercices obligatoires. Il s'en trouve, évidemment !

Mais voici pour nos lecteurs spécialisés des chiffres extrêmement précis, au franc près :

DÉPENSE DE LA CONFÉDÉRATION :

Munitions gratuites, à 12 et à 15 centimes . . .	Fr. 5 941 445.—
Subsides aux sociétés de tir	» 1 954 370.—
Subsides à la S.S.C. et à la F.O.S.T. (tir en campagne)	» 64 370.—
Cours de moniteurs, de retardataires et de « restés »	» 108 126.—
Coût des organes de contrôle	» 331 744.—
Frais de transport de mun., imprimés, mun. de petit calibre pour cours de jeunes tireurs, mun. à la S.S.M., etc	» 82 793.—
Au total	Fr. 8 482 878.—

MUNITIONS :

	Cartouches brûlées Fusil	Pistolet
Munitions gratuites	16 690 876	989 474
Munitions à 12 centimes (ou 10 ct.) . .	18 359 913	3 860 224
Munitions à 15 centimes (ou 10 ct.) . .	2 561 726	393 711
Munitions à 23 centimes (ou 10 ct.) . .	2 960 633	634 507
Munitions de petit calibre		10 000 000
Au total .	56 453 064	cartouches

Revue de la presse

L'approvisionnement en eau de la troupe

par H. Reber et W. Volkart [1]

INTRODUCTION

Vu l'importance de cette question, la *Revue militaire suisse* désire publier un aperçu de cette étude à l'intention des officiers de troupe. Elle sera très brièvement résumée, pour servir d'introduction à un extrait donné par les auteurs dans le N° 4/61 de la même revue [1], considéré comme « vade-mecum » et dont la traduction suit.

[1] Etude du Service de santé du DMF. Médecin en chef : colonel brig. Meuli. — *Journal trimestriel des officiers suisses du Service de santé.* — N°s 1 et 4/61.